

# [Vin du Pays de Herve]

## LE VIN BIENTÔT DE RETOUR AU PAYS DE HERVE

Et si le Pays de Herve devenait une grande région viticole? Dans la foulée de « Vin de Liège », une nouvelle Société Coopérative à Responsabilité Limitée et à Finalité Sociale (SCRLFS) a vu le jour. Un appel aux coopérateurs a été lancé pour créer un domaine viticole de 10 ha. Quatre ans seront nécessaires avant de pouvoir goûter à un vin bio de qualité.

MANU YVENS

**D**es vignes vont faire leur retour au Pays de Herve! Le défi est lancé par un enfant du plateau, Michel Schoonbroodt qui, après avoir travaillé dans les affaires jusque dans les Antilles, a décidé de revenir sur ses terres natales pour y mener un projet qui correspond à ses valeurs sociales et environnementales. « *En tant que coopérateur du projet Vin de Liège, j'ai eu l'idée de répliquer le projet dans le Pays de Herve. L'idée est de créer un domaine viticole de 10 ha et de produire du vin de qualité en respectant l'environnement (pas de pesticide) mais aussi de construire un chai pour la vinification qui soit aussi un lieu de rassemblement et de formation* », explique Michel Schoonbroodt, Administrateur délégué de la SCRLFS Vin du Pays de Herve. Une société coopérative a donc vu le jour en septembre 2017 et un appel aux coopérateurs a été lancé début octobre. 200.000 € ont déjà été récoltés grâce au crowdfunding! « *La valeur d'une part de coopérateur s'élève à 500 €. Avec un maximum de 10 parts ou 5.000 €. L'objectif est d'atteindre un million d'euros* », poursuit Michel Schoonbroodt.

### Le Pays de Herve, la « Champagne » belge

Le rêve de Michel Schoonbroodt est donc bien de recréer un vignoble professionnel qui le fasse entrer dans la cour des grands en Wallonie où l'on retrouve déjà le Vin de Liège. Créée en 2010, cette coopérative possède plus de 13 hectares de vignes plantées à Heure-le-Romain, compte plus de 2.000 coopérateurs, dispose de trois millions d'euros de capital et ambitionne de produire 100.000 bouteilles par an. Certains de ses vins commencent d'ailleurs à truster les prix dans les plus grands concours. Ainsi, aux Vinalies Internationales, référence mondiale des concours de dégustation de vin organisée depuis plus de 20 ans par les CEnologues de France, un vin blanc demi-sec dénommé « *Notes Blanches 2015* » a décroché la médaille d'or. Au Pays de Herve, il semble bien que tous les éléments soient



Michel Schoonbroodt, Administrateur délégué de la coopérative Vin du Pays de Herve.

réunis pour obtenir un vin de grande qualité. « *Plusieurs hectares de terrains intéressants ont été localisés. Des parcelles précises ont été identifiées à Aubel, Charneux, Bolland et Dalhem* », explique Michel Schoonbroodt. Grâce essentiellement à la qualité de sa terre, le vin produit au Pays de Herve sera de qualité. Ingénieur agronome formé à Louvain-La-Neuve, Vincent Dienst a travaillé auprès de grandes Maisons en Afrique du Sud, Nouvelle Zélande et en Champagne. « *Avec le réchauffement climatique que nous connaissons, on constate que notre climat se rapproche de celui que connaissait la Champagne il y a 30 ans. Pour faire du bon vin, il faut avant tout de bonnes terres. Or, le Pays de Herve possède des sols intéressants pour la vigne avec du schiste et des cailloux qui leur assureront une meilleure aération ainsi qu'un drainage optimal* », explique le bioingénieur œnologue.

### Pas avant 2022

L'histoire ne serait-elle qu'un simple recommencement? Ce projet de vin au pays de Herve est en quelque sorte une « résurrection » puisque des vignes ont déjà été cultivées sur les coteaux de Herve, de Thimister, d'Aubel,

de Dalhem ou de Cheratte. « *Même si les premiers vignobles remontent au temps de Charlemagne, la culture de la vigne ne s'est réellement développée qu'au Moyen Age. Elle était la propriété d'abbayes, de nobles ou de riches seigneurs. Ce n'est qu'au XV<sup>e</sup> siècle qu'on retrouve des traces de vignobles dans les textes. Mais à l'époque, le climat n'était pas adapté et il faisait très froid. Pas étonnant que le vin soit aigrelet et donc de piètre qualité* », indique l'historien Thomas Lambiet.

La coopérative « Vin du Pays de Herve » prévoit de produire un vin blanc qui proposera une belle acidité dans la bouche et de la fraîcheur. Il est aussi question de planter des cépages pour du vin rouge. « *Si le temps est plus frais, ce sera alors du rosé* », précise Vincent Dienst. En plantant en 2018, les premières bouteilles sont attendues trois ans plus tard. Pour les déguster, il faudra encore un an. Rendez-vous donc en 2022?

### VIN DU PAYS DE HERVE

Sur le Try, 11 à 4650 Herve  
Tél. 0472/49.37.09  
[www.vindupaysdeherve.be](http://www.vindupaysdeherve.be)